

Compte rendu : Conseil Académique de Vie Lycéenne 20 décembre 2018

Présents :

Elèves : 20 élèves sur 22 – Excusés : Anaïs Petit (A. Briand) et Sarah Menny (EREA)

Adultes : Madame la Rectrice, Lucie Pitiot, PVS, M. Laville, doyen des IA-IPR, Monsieur Fugler, vice doyen des IEN-ET-EG, Madame Testa (DAVL), Madame Léa Blanquer, chargée de mission à la cellule vie scolaire (après-midi).

Préambule

Les élections au CAVL ont eu lieu le 30 novembre dans les établissements de l'académie. 22 jeunes lycéens et lycéennes élus se sont retrouvés au Rectorat pour une première réunion **le 20 décembre 2018**.

En amont, les coordonnées des élus sont communiqués à Virginie Testa notre encadrante, afin que nous puissions avoir un premier échange via un groupe WhatsApp, ce groupe a été créé le 14 décembre dans la précipitation afin d'élire des délégués provisoires pour le CNVL avancé au 17 décembre au Ministère.

En effet, un 1^{er} CAVL devait avoir lieu le 18 décembre, avancé au 12 suite aux mouvements lycéens L'attentat du 11 décembre, nous a obligés à déplacer la date au 20 décembre, date à laquelle nous avons eu une première réunion.

Le 20 décembre 2018, nous nous réjouissons de tous nous retrouver enfin, en effet, ce fut un moment riche en émotion tellement nous étions fiers d'élever nos voix au noms de nos camarades.

1. Le déroulé de la journée et les points abordés :

La journée s'est déroulée en plusieurs temps, nous nous sommes d'abord rendu au rectorat de Strasbourg, en salle de réunion (9h30).

Il y a d'abord eu un premier échange avec Madame Testa, qui nous a communiqué les résultats des élections. Nous avons constaté une baisse de la participation aux élections au CVL par rapport à l'an passé (moins 4 points), une baisse plus importante dans le 68 que dans le 67. Le taux reste néanmoins 10 points supérieur au taux national. L'académie se trouve à la 6^e place, ex-æquo avec l'académie de Nancy-Metz.

A 10h, Madame Pitiot, Provisure Vie Scolaire nous a rejoint et nous a expliqué le fonctionnement du Cavl, l'importance de la figure féminine en société, la parité en conséquence des binômes, une disposition du décret N°2017-642 du 26 avril 2017. Suite à cela, nous avons préparé l'arrivée de madame la Rectrice et obtenu des informations complémentaires pour élire les représentants au Conseil National de la vie lycéenne (CNVL) pour les élections prévues dans l'après-midi.

Les points évoqués en présence de Madame la Rectrice, du Doyen et du Vice Doyen

1. **Parcoursup** : Les échanges engagés nous ont permis de comprendre que la plateforme a été travaillée. Les réponses des vœux des lycéens sont avancées. Les informations sont disponibles sur le site du ministère, des académies et les établissements ont également été destinataires de l'ensemble des supports permettant d'éclairer les élèves et les familles.
2. **Le réforme du lycée** : Nous avons pu en tant qu'élus exprimer **nos idées, nos questions** librement à Madame la Rectrice, au Doyen (voie général et technologique) et au Vice Doyen (voie professionnelle).

Madame la Rectrice a exprimé sa joie d'être avec nous, et de « voir cette jeunesse dans la salle Leclerc », un espace où les acteurs du monde de l'éducation se réunit, était aussi le nôtre et que nous étions à notre place. Bien évidemment, ce fut une joie partagée.

Nous avons retenu de sa présence qu'elle a à cœur, avec ses collaborateurs d'apporter toute l'aide à la réussite scolaire de chaque élève, de les accompagner, d'assurer leur sécurité au sein de chaque établissement, et que toutes les réformes sont en train de se mettre en place et que l'accompagnement se poursuit.

3. **Le baccalauréat** a été évoqué : les grands principes sont la diversité des enseignements en faisant disparaître les filières pour offrir plus de choix aux élèves.
4. **Le baccalauréat professionnel** également se met en place mais de manière décalée. Cependant le processus qui consiste à concentrer les élèves sur les compétences communes, complété par les spécialités, reste le même. Ainsi, nous constatons une meilleure préparation à l'insertion professionnelle.

La Rectrice nous a remerciés pour notre engagement en précisant qu'elle est très attachée à ce que les lycéens puissent s'exprimer, débattre et d'être initiés à l'apprentissage de la citoyenneté. Avoir un avis c'est légitime, mais il faut savoir débattre dans un cadre serein. Elle nous a encouragés à le faire au sein de nos lycées respectifs, afin d'éviter la violence, violence qui a déjà causé des dégâts lors des blocages de certains lycées.

Les questions/échanges se sont poursuivis, et d'autres points ont été évoqués, notamment le manque d'options dans certains établissements, l'absence d'accompagnement personnalisé dans d'autres... Et particulièrement la plateforme « mon bureau numérique ». Nous avons pu avoir des réponses et surtout être rassurés pour la suite.

1. Les élections au CNVL

Le CAVL du 12 décembre ayant été reporté, des élus provisoires se sont rendus à Paris le 17 décembre pour rencontrer Monsieur le Ministre, Jean-Michel Blanquer, M. Huart (Directeur Général de l'Enseignement Scolaire), M. Mathiot, chargé de la réforme du bac 2021 et M. Attal (Secrétaire d'état). Emma Charaoui et Hamza Ouatiq, présents le 17 décembre ont parlé de cette journée et ont fait les retours aux autres élus.

L'après-midi a été consacrée à la création des tickets de candidature pour le CNVL et à la préparation des professions de foi. 4 binômes se sont présentés. A tour de rôle, chacun a pu présenter sa profession de foi. Les résultats étaient très serrés et une égalité s'est dessinée. Le discours des 2 finalistes au 2^e tour n'a guère changé les choses. Nous avons ainsi relu le texte de loi qui stipulait clairement que le lycéen le plus jeune était alors élu.

Sont élus : **Hamza OUATIQ et Lisa LORENTZ**, tous deux inscrits au lycée A. Zeller de Bouxwiller. Ils représenteront les élèves à l'échelle nationale.

2. Les élections des représentants à la commission des fraudes au baccalauréat.

Sont élus : Madame **Kenza TERKEMANI (TES)** du lycée Louis Armand à Mulhouse et **Monsieur Hamza OUATIQ**, du lycée A. Zeller à Bouxwiller.

Prochaine réunion CAVL : Mardi 5 février 2019 au lycée Camille See à Colmar. (9h – 16h30). Il nous tarde de nous revoir.

Secrétaire de séance : Assia TRIRAT, T[°]ES du lycée Louis ARMAND à Mulhouse.